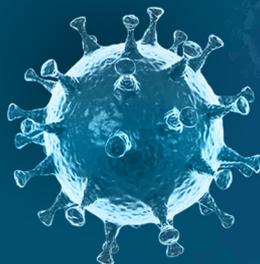


Lundi 24 janvier 2022



Où trouver de l'oxygène en ville ?

Liste non exhaustive

L'URML OI ne peut garantir les stocks de chaque prestataire.

Pharmacies de La Réunion

Tableau récapitulatif des pharmacies de proximité

<https://bit.ly/phies974>

Société	mail	téléphone/fax
ARAR Soins à domicile	admission@arar.fr	tél : 02 62 71 97 50 fax : 02 62 22 61 64
AXDOM'R	axdom.air@axdom.re	tél : 02 62 97 82 83 fax : 02 62 97 82 85
BASTIDE	agence-reunion@bastide-medical.fr	tél : 02 62 54 45 45 fax : 09 70 62 49 96
GEP SANTE	m.pradier@gepsantereunion.com	tél : 02 62 23 38 26 06 93 88 02 97
ISIS REUNION	fax@isis-reunion.re	tél : 02 62 39 35 91 fax : 02 62 45 52 09
MEDICALE DE BOURBON	medicaledebourbon@gmail.com	tél : 02 62 29 03 81
O2CM	secretariat@o2cm.fr	tél : 02 62 35 35 11
OXYSOM	oxysom@oxysom.re	tél : 02 62 61 85 73 fax : 02 62 61 85 78
SEPRODOME	relationclient@seprodom.fr	tél/fax 02 62 20 33 33 02 62 26 54 35
SOS OXYGENE REUNION	meplareunion@sosoxygene.com	tél : 02 62 54 78 45 fax : 02 62 54 78 46
SKYMED		tél : 02 62 20 08 54 fax : 02 62 28 36 69

Avant toutes demandes d'appareillage, demander au patient s'il possède déjà un appareillage (PPC, VNI ...) avec un prestataire, habilité à faire de l'oxygène, pour centraliser la prise en charge et gagner du temps.

Les demandes d'appareillage sont à faire par téléphone. L'ordonnance est à envoyer ensuite par mail et/ou par fax.

Spécificité du forfait de mise en place Oxygène/COVID :

- Consultation entre J6 et J12 pour sevrage ou adaptation
- Débit variable entre 1-3 L/min pour maintenir l'objectif de saturation
- Prescription initiale pour 7 jours, renouvelable 3 fois

Appel au SAMU si besoin de 4L/min ou + pour objectif de saturation > à 94% et > 90% pour les BPCO / IRC

Livraison d'un oxymètre pour le contrôle de la saturation possible (l'obligation ne concerne que les prestataires mais pas les pharmacies)